

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

26 septembre 2023, en visioconférence

Présences

(Le conseil d'administration de Ski de fond Québec est désigné ci-après le « conseil ».)

Nom	Organisme affilié	Droit de vote
Sébastien Arcand	Conseil de SFQ, indépendant SFQ	Ind.
Coralie Beauchamp	Indépendante SFQ	0
Maude Bélanger	Club Rendez-vous Saint-Georges	1
Daniel Bellerose	Club Défi	1
Hugues Benoît	Mouski Nordique	1
Paule Bertrand	Conseil de SFQ, Club nordique Mont-Sainte-Anne	1
Godefroy Bilodeau	Club de ski de fond Rouge et Or	0
Mario Boudreau	Club de ski de fond Rapido	0
Rémi Brière	Club Fondateurs-Laurentides	0
Claude Alexandre Carpentier	Permanence SFQ, indépendant	Ind.
Nathalie Chevrette	Permanence SFQ, indépendante	Ind.
Patrick Cobello	Ski de fond Sud-Ouest	1
John Cushing	Classique Jackrabbit Inc.	1
Claude Dalcourt	Association régionale de ski de fond Saguenay-Lac-Saint-Jean	1
Katherine Denis	Nakkertok Nordique	0
Jean-Philippe Doucet	Chelsea Nordiq	1
Marie-Michèle Fiset	Corporation des courses de ski de fond de Québec	1
Caroline Forest	Club Skinouk	1
Liliane Gagnon	Conseil de SFQ, Club Léviski La Balade	0
Sylvain Geneau	Club de plein air de Sainte-Lucie-des-Laurentides	1
Maxime Hénault	Club Défi	0
Geoffrey Isaac	Centre plein air Le Norvégien	0
Ricardo Izquierdo	Indépendant SFQ	Ind.
Julien Lamoureux	Centre national d'entraînement Pierre-Harvey	0
Philippe Lebel	Gatineau Loppet	1
Guy Lemay	Club de ski de fond Chaudière-Ouest	0
Caroline Massicotte	Club de ski de fond Mauriski	1
Alain Nicolle	Nakkertok Nordique	1
Mathieu Nieuwenhof	Permanence SFQ, indépendant	Ind.



Philippe Ouimet	Club de ski de fond Tremblant Nordique	1
Pat Petelle	Conseil de SFQ, Club de ski de fond Montériski	0
René Pomerleau	Conseil de SFQ, Club de ski de fond du parc du Mont-Orford	1
Martin Portelance	Club Léviski La Balade	1
Stéphane Provost	Club de ski de fond Montériski	1
Daniel Roch	Club Fondeurs-Laurentides	1
Carole Roth	Club nordique du Moulin	1
Charles-Olivier Saint-Jean	Club de ski de fond du parc du Mont-Orford	0
Ricky Young	Club de ski Norfond	1
Nombre de membres votants présents		21

Présences des administrateurs du conseil sortant (incluses au décompte ci-haut) :

Sébastien Arcand, Paule Bertrand, Liliane Gagnon, Patrice Petelle et René Pomerleau

La diffusion technique de la visioconférence est assurée par la firme Coop WebTV.

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 20 par Patrice Petelle, président du conseil de Ski de fond Québec.

2. Vérification de la régularité de la convocation

Le président Patrice Petelle relate la publication de la convocation. La première convocation a été diffusée le 21 juin 2023 sur le site internet, dans l'infolettre et dans les médias sociaux, annonçant la date de l'assemblée générale annuelle 2023 le samedi 30 septembre 2023, en mode hybride. Le conseil a devancé la date de l'AGA 2023 au 26 septembre 2023 (aujourd'hui), en visioconférence. La date révisée de l'AGA 2023 a été annoncée publiquement le 5 septembre 2023. Le délai minimal de 21 jours a été respecté. La régularité de la convocation est constatée.

3. Vérification du quorum

Le président Patrice Petelle vérifie, constate et confirme qu'il y a quorum. Le quorum doit être composé d'un minimum de 10 membres votants présents (voir le décompte ci-haut).

4. Élection d'un.e président.e d'assemblée

Il est proposé par Patrice Petelle (président du conseil de Ski de fond Québec) et appuyé par Charles-Olivier Saint-Jean (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) de nommer Sébastien Arcand président d'assemblée, lequel accepte la fonction.

La proposition est adoptée, sans opposition.



5. Élection d'un.e secrétaire d'assemblée

Le président d'assemblée suggère de nommer Nathalie Chevrette comme secrétaire d'assemblée. Il est proposé par Philippe Lebel (Gatineau Loppet) et appuyé par René Pomerleau (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) de nommer Nathalie Chevrette secrétaire d'assemblée, laquelle accepte la fonction.

La proposition est adoptée, sans opposition.

6. Adoption de l'ordre du jour

Le président d'assemblée informe que l'ordre du jour proposé est fermé, donc aucun sujet ne peut être ajouté. Il est proposé par Coralie Beauchamp (indépendante Ski de fond Québec) et appuyé par Philippe Lebel (Gatineau Loppet) d'adopter l'ordre du jour.

La proposition est adoptée, sans opposition.

7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022

Le président d'assemblée rappelle aux membres présents qu'il était leur responsabilité de prendre connaissance de la documentation relative à l'AGA 2023, mise à leur disposition sur le site internet de Ski de fond Québec et annoncée dans plusieurs éditions de l'infolettre. Il demande aux membres qui étaient présents à l'AGA 2022 s'ils ont des commentaires à émettre ou des modifications à proposer. Aucune modification ou correction n'est proposée.

Il est proposé par Paule Bertrand (Club nordique Mont-Sainte-Anne) et appuyé par Daniel Roch (Club Fondateurs-Laurentides) d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022, tel que déposé.

La proposition est adoptée, sans opposition.

8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire 2023

Le président d'assemblée Sébastien Arcand (indépendant Ski de fond Québec) présente le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire (AGE) 2023, sans en faire de lecture à voix haute. Il demande aux membres qui étaient présents à l'AGE 2023 s'ils ont des commentaires à émettre ou des modifications à proposer. Aucune modification ou correction n'est proposée.

Il est proposé par Daniel Roch (Club Fondateurs-Laurentides) et appuyé par René Pomerleau (Club de ski de fond du parc du Mont-Orford) d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire 2023, tel que déposé.



La proposition est adoptée, sans opposition.

9. Présentation du sommaire des états financiers au 31 mai 2023

Paule Bertrand, vice-présidente du conseil, présente le résumé du rapport de vérification au 31 mai 2023, tel que préparé par les vérificateurs Amyot Gélinas. Le bilan et l'état des résultats ont été entérinés par le conseil lors de leur dernière rencontre.

Paule Bertrand explique le bilan, l'état des résultats et l'évolution de l'actif net.

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont des commentaires ou des questions et personne n'en exprime.

10. Nomination du vérificateur externe

Le président d'assemblée présente aux membres l'offre sur trois ans (pour les exercices 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026) de la firme Amyot Gélinas. Le conseil recommande son acceptation.

Il est proposé par Daniel Roch (Club Fondeurs-Laurentides) et appuyé par Philippe Lebel (Gatineau Loppet) d'accepter l'offre de service de la firme Amyot Gélinas comme vérificateur pour les trois prochains exercices.

La proposition est adoptée, sans opposition.

11. Élection des administrateurs du conseil

Le président d'assemblée explique le processus d'élection des membres au conseil prévu aux Règlements généraux :

- Le Comité de mise en candidature a été institué;
- Le profil des compétences recherchées a été établi et diffusé;
- 6 personnes ont manifesté leur intérêt;
- 3 candidatures ont été reçues en bonne et due forme, retenues et validées; et
- Aucune candidature n'a été rejetée.

Les Règlements généraux prévoient qu'une élection est requise quand le nombre de candidatures valides dépasse le nombre de postes à combler. Les élections ne sont pas requises cette année puisque nous avons 3 candidatures valides pour 3 postes à combler. Les candidates et candidat sont élus par acclamation et sont invités à se présenter au bénéfice de l'assemblée. À tour de rôle, Paule Bertrand, Coralie Beauchamp et Charles-Olivier Saint-Jean livrent leur présentation.



Liliane Gagnon, représentante des athlètes, a été élue par acclamation, dans un processus séparé prévu aux Règlements généraux.

12. Période de questions ou de commentaires

Le président d'assemblée demande aux membres s'ils ont des commentaires ou des questions à formuler et personne n'en exprime.

13. Levée de l'assemblée

Le président Patrice Petelle remercie les administrateurs sortants, les administrateurs en poste et les membres présents pour leur participation à la démocratie de la fédération.

Patrice Petelle lève l'assemblée générale annuelle à 19 h 45.

6 octobre 2023

Date



Nathalie Chevette
Secrétaire d'assemblée

